

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 21 (1933)

Heft: 410

Artikel: Le nombre des ouvrières de fabrique en Suisse...

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-261204>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

La nature qui est pleine
de douleurs est pleine
aussi de consolations.

JOUBERT.

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{lle} Emilie GOURD, Crêts de Pregoy

ADMINISTRATION

M^{lle} Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest

Compte de chèques postaux I. 943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ORGANE OFFICIEL

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS

SUISSE Fr. 5.—

ÉTRANGER 8.—

Le numéro 0.25

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir du juillet, il est

délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de

l'année en cours.

ANNONCES

La ligne ou son espace :

40 centimes.

Réductions p. annonces répétées

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir du juillet, il est

délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de

l'année en cours.

La situation de la femme mariée dans l'enseignement

Le Bureau International d'Education vient de publier les résultats d'une enquête faite avec la collaboration de 42 Ministères de l'Instruction Publique du monde entier sur *La situation de la femme mariée dans l'enseignement*. Ce travail, solidement documenté, permet d'établir des comparaisons qui, pour être fort intéressantes, ne laissent pas que de nous décevoir en ce qui concerne notre pays.

La question du statut de l'institutrice mariée semble n'être considérée, pour la plupart des Etats, que comme un infime détail de l'administration scolaire. Elle mérite pourtant de retenir l'attention, parce qu'elle touche aux principes de justice et de liberté de travail, pour lesquels nous luttons.

Dans les pays d'Europe surtout, la crise, le chômage, ont affaibli et compromis la situation de la femme mariée et ont pesé fortement sur les décrets restrictifs à la liberté de son enseignement en particulier et de son travail en général, décrets pris récemment par divers gouvernements. Et l'on voit, même aux Etats-Unis, où aucune restriction légale n'existe, cette tendance s'affirmer; les journaux pédagogiques s'en font l'écho, et protestent énergiquement contre le renvoi d'institutrices mariées dans plusieurs Etats. On allègue aussi, dans certains pays, qu'une tradition morale et sociale a déterminé les gouvernements à employer le moins possible d'institutrices mariées (Angleterre, Australie, quatre cantons suisses (Schaffhouse, Glaris, Bâle et Schwytz) et certains Etats de l'Autriche).

Heureusement que d'autres pays ne font, par contre, aucune différence de sexe ou d'état-civil, et que l'institutrice, mariée ou non, y jouit des mêmes droits, y compris le traitement, que son collègue masculin. C'est le cas pour l'Albanie, l'Argentine, la Belgique, la Chine, la Colombie, le Danemark, la Finlande, la France, l'Inde (le plus souvent), la Hongrie, la Lettonie, le Mexique, les Pays-Bas, la Pologne (sauf la Silésie), la Roumanie, la Turquie, l'Uruguay, la Yougoslavie, et deux cantons suisses: Genève¹ et Zurich.

D'autres pays recourent aux services de l'institutrice mariée, mais lui offrent un traitement inférieur.

En général, l'institutrice mariée bénéficie d'un congé d'accouchement, obligatoire pour

une durée qui varie de six semaines au minimum à six mois au maximum. Ce congé est souvent rétribué entièrement (Tessin, Valais, Tchecoslovaquie, France, Hongrie, Pologne, Inde, Mexique, Japon), ou partiellement. Certains pays l'imposent sans le rétribuer (Vaud, Norvège, Transvaal, Natal, Nouvelle-Zélande). Les plus longs congés accordés sont ceux donnés en Allemagne (17 semaines dont 10 avec traitement complet). (Il faut ajouter pour être exact, que ces renseignements sont antérieurs à l'avènement de Hitler, et l'on peut craindre que le chancelier actuel ne renvoie définitivement à leur foyer toutes les femmes mariées, institutrices ou fonctionnaires, cela afin de sauvegarder plus sûrement l'avenir de la race aryenne!) Londres vient ensuite, avec 17 semaines aussi, puis les Pays-Bas, avec 5 à 6 mois de demi-traitement; puis la Hongrie, l'Inde, la Lettonie, la Tchecoslovaquie et le canton du Valais, avec trois mois de traitement complet (ajoutons qu'en Valais, les traitements du corps enseignant féminin sont très modestes, et ne sauraient être mis en regard de ceux de Genève ou de Zurich par exemple); le Danemark paie 4 mois et demi de demi-traitement. Certains pays ne prévoyant pas de congés spéciaux, les congés d'accouchement peuvent alors être assimilés aux congés pour maladie, et sont en général rétribués.

(A suivre en 3^{me} page.)

L. H. P.

Lire en 2^{me} page:

Les femmes et la Société des Nations: Femmes déléguées à la prochaine Assemblée.

In Memoriam: Nelly Mochenson.

Autour des problèmes du désarmement: Les suffragettes suisses et le trafic des armes.

Bureau temporaire de l'Alliance Internationale à Genève.

La femme au service de l'Etat.

En 3^{me} et 4^{me} pages:

Une quatrième femme députée en Hongrie.

V. D.: Le secours aux enfants.

Correspondance. — Alliance nationale de Sociétés féminines suisses. — Nouvelles de diverses Associations.

En feuilleton:

Jeanne VUILLIOMENET: Figures et portraits de femmes. La comtesse de Ségur.

H. KELLER-TCHALENKO: Les femmes et les livres. Les femmes dans la littérature catalane moderne.

Carrières féminines¹

Voici trente-sept monographies, trente-sept noms de femmes, dont chacune expose, en parfaite connaissance de cause, les difficultés et les avantages de la carrière qu'elle-même a choisie. Il s'agit donc là d'expériences personnelles, et si ces études sur le « pour et le contre », sur les qualités requises et les défauts à éviter dans les diverses professions ne nous apportent, peut-être, rien de tout à fait nouveau, elles sont très vivantes précisément parce que « vécues ».

J'ai hâte d'ajouter que ces femmes sont toutes des Françaises travaillant en France, pour la France: aussi, par conséquent, surtout d'intérêt français, les *Renseignements pratiques* qui complètent, avec beaucoup de clarté et de précision, un chapitre après l'autre. Et cependant, si mes lectrices suisses pensaient d'aventure: « A quel bon pour nous tant d'informations qui ne peuvent nous servir? » je leur répondrais qu'elles sont intéressantes en elles-mêmes et que, dans d'autres domaines: journalisme, lettres, beaux-arts, dessins de mode, service social, etc., la nationalité importe moins. Enfin, il n'y a, dans cette liste de trente-sept noms, que des femmes qui ont fait leurs preuves et dont beaucoup, se montrent enthousiastes de leur carrière.

Bibliothécaire, astronome, architecte, ingénieure-directrice d'usine, ingénieure-chimiste, agricultrice, géomètre, médecin, pharmacienne, chirurgienne-dentiste, sage-femme, peintre, sculpteur, graveuse, musicienne; la carrière lyrique, le théâtre; organiste, maître de chapelle, critique, cantatrice de concerts; puis, la comédienne; ensuite, les arts



XV^e Cours de Vacances

organisé par l'

Association Suisse pour le Suffrage féminin

à LUGANO, du 9 au 14 octobre 1933

Encouragée par le succès obtenu par les 14 cours qui ont déjà eu lieu en Suisse, au nord du Gothard, l'Association suisse pour le suffrage féminin a décidé d'en organiser un quinzième à Lugano (Tessin), du 9 au 14 octobre.

Ces cours poursuivent un triple but: En l'organisant au Tessin, l'Association suisse pour le Suffrage féminin cherche à établir un contact direct avec ses sœurs du sud de la Suisse, et à discuter avec elles et à leur faire comprendre les buts et les tendances du mouvement féministe.

En outre, les femmes et les jeunes filles doivent y trouver l'occasion de se préparer pour collaborer aux progrès de l'idée féministe dans tout notre pays. Des exercices pratiques de conférences, de présidence et de discussion mettent les participantes à même de remplir les différentes charges des associations où elles peuvent étre appelées à exercer une activité.

Enfin, le choix des conférences permet de se renseigner sur les problèmes sociaux et politiques les plus importants de l'heure présente auxquels les femmes doivent s'intéresser.

Comme d'habitude, le cours de vacances de cette année laissera aux participantes assez de temps libre pour des promenades en commun dans les magnifiques environs de Lugano.

Il est facile de voir que l'avantage de ces jours de vacances ne consiste pas seulement dans l'enseignement qu'ils procurent, mais aussi dans l'occasion qu'ils donnent d'établir des rapports entre personnes ayant les mêmes aspirations. Nous y apprendrons à connaître et à comprendre d'autres mentalités, notre compréhension nationale s'élargira, et le sentiment de notre responsabilité de femmes sera fortifié.

PROGRAMME

A. Partie pratique et travaux des participantes au cours:

Exercices de présidence, de discussions, de conférences.

Direction pour les participantes de langue allemande: Mlle GRUTTER, (Berne).

Direction pour les participantes de langue française: Mme LEUCH (Lausanne).

Direction pour les participantes de langue italienne: Mlle DIETSCHY (Bâle).

Organisatrice du cours: Mme VISCHER-ALIOTH (Bâle).

B. Conférences:

Lundi 9 octobre à 14 h. 30: Ouverture du cours.

M. le professeur DE FILIPPIS, Lugano: *La femme dans le Code civil Suisse* (en italien).

INDICATIONS PRATIQUES

Le cours s'ouvrira le **lundi 9 octobre à 14 h. 30**. Les autres jours, les exercices et conférences auront lieu le matin de 9 h. à midi.

Les séances auront lieu dans la grande salle de l'hôtel antialcoolique « Pestalozzihof » à Lugano.

Hôtel: le Pestalozzihof peut fournir des chambres à 1 ou 2 lits dans l'hôtel ou dans le voisinage.

Le **prix de pension** (chambre et repas à la carte) s'élèvera à environ **9 Fr.** par jour (pas de pourboire).

Prière de s'inscrire le plus tôt possible, soit auprès de M^{me} Leuch, Avenue de Bèthusy, Lausanne, soit auprès de M^{me} Vischer-Alioth, Schaffhauserstrasse 55, Bâle, qui donneront toutes les indications nécessaires.

On peut en outre se procurer des renseignements auprès des présidentes de toutes les sections de l'A. S. S. F.

Prix d'inscription

Le cours complet	Fr. 10.—
Les 6 conférences	» 3.—
Une journée	» 2.—
Une conférence	» 1.—

Mlle E. GOURD, Genève: *Ce que la Société des Nations a fait pour la protection de l'enfance* (en français).

Mlle GRUTTER, Berne: *Le mouvement féministe en Suisse* (en allemand).

M. le prof. CALGARI, Lugano: *Réflexions sur la lutte antiféministe* (en italien).

Mlle Inès BOLL, Lugano: *La formation professionnelle de la femme fille* (en français).

Mme VISCHER-ALIOTH, Bâle: *Les entraves au travail social de la femme mariée* (en allemand).

(L'ordre des conférences peut être modifié).

C. Conférences publiques du soir:

à Lugano, Bellinzona, Locarno et autres localités du canton.

FEMMES PARLEMENTAIRES



Cliché Mouvement Féministe

M^{lle} Lucie DESJARDINS

Députée de Liège à la Chambre belge

¹ Librairie de l'Enseignement technique, Léon Eyrolles édit., 3, rue Thénard, Paris 1933.

appliqués, les croquis pour la mode, etc., etc. Et c'est encore la carrière de professeur de tous les degrés jusqu'à la jardinière d'enfants, une de celles, parmi les carrières libérales, qui comptent sans doute le plus grand nombre de femmes, avec les carrières administratives particulièrement « envahies ». N'oublions pas le notariat, le commerce, l'industrie, les secrétariats, et finalement le rôle de la femme française aux colonies et « la reine du foyer ».

Ces 325 pages présentent, on le voit, un tableau des plus complets de la question. Nous voudrions relever ça et là des passages caractéristiques, en citer beaucoup même... Une ingénieure-architecte, parlant des ouvriers sous ses ordres, écrit: « Ils sont reconnaissants à l'extrême de ce que nous ayons introduit dans la profession, des coutumes de courtoisie. On me répétait ce mot naïf d'un ancien à un nouveau un peu étonné: « Tu sais, elle est très calée... et elle ne gu... pas ». La profession est donc très accessible et elle est séduisante. Lettres, sciences, art s'y donnent rendez-vous... »

Cependant, l'ingénieure-chimiste, l'agricultrice ne cachent pas les ombres de leur carrière, et quant à la dernière, les longues heures de travail qu'elle exige. Toutes ces femmes d'ailleurs, parlent d'une bonne santé comme qualité nécessaire, mais en est-il autrement quand il s'agit d'hommes? Pour conclure, l'ouvrage dont nous venons de

donner un aperçu nous semble indispensable dans toutes les bibliothèques destinées au public des deux sexes, et serait certainement bien souvent aussi feuilleté, consulté, dans chaque bibliothèque féminine privée, dont la propriétaire éprouve un tant soit peu de curiosité à l'égard de l'activité des femmes.

M^{lle} L. P.

Le nombre des ouvrières de fabrique en Suisse...

...est en régression. Des rapports des inspecteurs fédéraux des fabriques, il ressort en effet, que, alors qu'en 1931, 111.858 femmes âgées de plus de 18 ans étaient occupées dans l'industrie, en 1932, ce chiffre a diminué de 11.452 unités.

Pourquoi alors accuse-t-on les femmes de causer du chômage en accaparant le travail des hommes?...